

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/09/2009

Réception par le Prefet : 07/09/2009

Publication : 11/09/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-11-6-13

Séance du vendredi 4 septembre 2009

### **AMENAGEMENT FONCIER (C042) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE DANNEMARIE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU le titre II du livre 1<sup>er</sup> du code rural et notamment l'article L. 121-6 ;

VU la délibération du conseil municipal de DANNEMARIE en date du 20 mai 2008 élisant les membres propriétaires de biens fonciers non bâtis et désignant un conseiller municipal titulaire et deux conseillers municipaux suppléants pour siéger au sein de la commission ;

VU la liste des membres exploitants agricoles de la commission établie par la Chambre départementale d'Agriculture du Haut-Rhin en date du 15 avril 2008 ;

VU la délibération de la Commission Permanente constituant la CCAF de DANNEMARIE en date du 8 février 2008 ;

VU le rapport du Président du Conseil Général ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de modifier et d'approuver la composition suivante de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de la commune de DANNEMARIE.

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

La composition de la Commission Communale d'aménagement Foncier de DANNEMARIE est modifiée.

## **ARTICLE 2 :**

La commission est ainsi composée :

- Présidence :
  - M. Yves MERLE, commissaire enquêteur titulaire
  - M. Max HOFFNER, commissaire enquêteur suppléant
- M. le Maire de DANNEMARIE :
  - M. Paul MUMBACH
- Conseillers municipaux désignés par le conseil municipal de DANNEMARIE :
  - M. Frédéric HUG, titulaire
  - M. Thibaut SCHERRER, premier suppléant
  - M. Hubert HAUSSER, deuxième suppléant
- Membres propriétaires élus par le conseil municipal :
  - MM. René GOLDSCHMIDT, Gilbert MEYBERGER et Philippe SCHEIBER, titulaires
  - M. Eric BOETSCH, premier suppléant
  - M. Yvan GAUGLER, deuxième suppléant
- Membres exploitants désignés par la chambre d'agriculture :
  - MM. Michel FLURY, Sébastien HAENNIG et Cédric GOLDSCHMIDT, titulaires
  - M. Mathieu LEY, premier suppléant
  - M. Raphaël MARTIN, deuxième suppléant
- Représentant du Président du Conseil Général :
  - M. Rémy WITH, titulaire
  - M. Georges WALTER, suppléant
- Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
  - MM. Jean-Paul LINDER, Raymond PRETAT et Bertrand IVAIN, titulaires
  - MM. Lionel PETER, Edmond HEROLD et Pierre KOEHL, respectivement leur suppléant
- Un délégué du directeur départemental des services fiscaux :
  - M. Philippe SOEHNLEN
- Fonctionnaires :
  - Mme Mireille LUX et M. Thierry SAUTIVET, titulaires
  - Mme Viviane FLORANCE et M. Eric LEVASSEUR, suppléants
- Le juge du livre foncier de la commune siège de la commission :
  - M. Roland REIN

A titre consultatif :

- Un représentant de l'administration chargée du contrôle de la réalisation de la déviation de la RD 419
- Un représentant du maître d'ouvrage de la déviation de la RD 419

## **ARTICLE 3 :**

Un agent des services du Conseil Général est chargé du secrétariat de la commission.

## **ARTICLE 4 :**

La commission a son siège à la mairie de DANNEMARIE.

**ARTICLE 5 :**

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, le Maire de DANNEMARIE et le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de DANNEMARIE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée par voie d'affichage dans la commune concernée pendant quinze jours au moins et publiée au registre des actes administratifs du Conseil Général du Haut-Rhin.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller marks below.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions